

Droit pénal et comptabilité de l'entreprise

**ECTS** : 3

**Description du contenu de l'enseignement :**

Ce cours traite de la comptabilité internationale à travers l'étude de plusieurs normes internationales (normes IFRS). Le cours s'appuie sur un cas consistant à retraiter les comptes d'une société (normes US GAAP en normes IFRS), permettant d'aborder un certain nombre de sujets comptables ainsi que les normes américaines et internationales correspondantes.

**Compétence à acquérir :**

- Se familiariser avec une variété de normes comptables (incorporels, chiffre d'affaires, instruments financiers, provisions, contrats de location, ...) (normes américaines et IFRS)
- Réfléchir aux enjeux de l'élaboration de l'information financière du point de vue du préparateur de comptes (la direction administrative et financière de l'organisation) : application et interprétation des normes obtention des informations et paramétrage des systèmes d'information
- Réfléchir aux impacts des différences de référentiels comptables et aux enjeux de la normalisation comptable internationale.

**Mode de contrôle des connaissances :**

- Exposé (par groupe) (avec support écrit) : 70%
- Examen : 30%

**Bibliographie, lectures recommandées :**

- Raffournier B. (2021), Les normes comptables internationales, Economica, 8ème édition. - Alexander D. et al. (2020), International Financial Reporting and Analysis, Cengage Learning, 8ème édition.

**Document susceptible de mise à jour - 04/04/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16